
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le lundi 23 septembre 2013 à 12 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE13 1527

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1528

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de majorer l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec (MTQ) (CM10 0786) de 624 582,03 \$ pour des travaux de réparation des ponts du passage supérieur Querbes/CP/Parc, au dessus de l'autoroute 40, la faisant passer de 3 622 966,15 \$ à 4 247 548,18 \$, taxes incluses et d'autoriser une dépense de 575 508,96 \$, taxes incluses; à cette fin;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1133697002

CE13 1529

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de fermer et retirer du registre du domaine public les lots 5 232 841 et 5 015 277 du cadastre du Québec;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à 9034-3484 Québec inc. une partie du tréfonds de deux parties de ruelles adjacentes à sa propriété, localisée au nord du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues de la Montagne et Drummond, d'une superficie de 292,7 mètres carrés et constituée des lots 5 015 277 et 5 232 841 du cadastre du Québec, aux fins d'assemblage pour un usage résidentiel et commercial, pour une somme de 226 840 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés audit projet d'acte;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux imputations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1131368007

CE13 1530

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Commerce d'automobiles GPA inc. un emplacement vacant constitué du lot 4 967 470 du cadastre du Québec, d'une superficie de 23 394,5 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins d'implanter un centre de distribution d'automobiles, pour le prix de 930 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2- d'imputer le revenu et la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1136037004

CE13 1531

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dérogation au gel des dépenses générales d'administration décrété par la décision CE13 0713;
- 2- d'accorder un soutien financier non récurrent pour un montant maximal de 507 872 \$ (349 933 \$ en 2013 et 157 939 \$ en 2014) à l'organisme l'Écomusée de la maison du fier monde inc. pour la réalisation de travaux d'amélioration et de maintien d'actif du bâtiment sis au 2050, rue Amherst à Montréal;
- 3- d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 349 933 \$ en 2013 en provenance des dépenses générales d'administration de compétence locale vers la Direction de la culture et du patrimoine (SQV);
- 5- d'ajuster la base budgétaire du Service de la qualité de vie pour un montant non récurrent de 157 939 \$ en 2014;
- 6- d'imputer cette dépense et ce virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1130007003

CE13 1532

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dérogation au gel des dépenses générales d'administration décrété par la décision CE13 0713;
- 2- d'accorder un soutien financier non récurrent pour un montant maximal de 550 333 \$ (195 784 \$ en 2013 et 354 549 \$ en 2014) à l'organisme Centre de céramique-poterie Bonsecours inc. pour la réalisation de travaux d'amélioration et de maintien d'actif du bâtiment sis au 444, rue Saint-Gabriel à Montréal;
- 3- d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 195 784 \$ en 2013 en provenance des dépenses générales d'administration de compétence locale vers la Direction de la culture et du patrimoine (SQV);

5 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la qualité de vie pour un montant non récurrent de 354 549 \$ en 2014;

6 - d'imputer cette dépense et ce virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1130007002

CE13 1533

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dérogation au gel des dépenses générales d'administration décrété par la décision CE13 0713;
- 2 - d'accorder un soutien financier non récurrent pour un montant maximal de 500 000 \$, soit 300 000 \$ en 2013 et 200 000 \$ en 2014, en provenance du budget de fonctionnement, à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière pour la réalisation de ses études préalables au projet « Cité d'archéologie et d'histoire » afin d'en identifier le concept final, d'en évaluer les coûts et d'en planifier la réalisation;
- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Société, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'autoriser un virement budgétaire de 300 000 \$, en 2013, en provenance des dépenses générales d'administration vers la Direction de la culture et du patrimoine (SQV);
- 5 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la qualité de vie pour un montant non récurrent de 200 000 \$ en 2014;
- 6 - d'imputer cette dépense et ce virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1130387003

CE13 1534

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater :
 - a) le Service des finances afin d'établir et de mettre en place une ligne directrice en ce qui concerne le délai de paiement aux fournisseurs, en plus de s'assurer de mettre en place les mécanismes afin que la Ville bénéficie des escomptes auxquels elle pourrait avoir droit (R-1);
 - b) la Direction de l'environnement pour :
 - intégrer les considérations du *Rapport d'étude publique et recommandations sur le Rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal – Exercice 2011* liées à la gestion des matières dangereuses au plan d'ensemble de la gestion des risques industriels imposé par obligation contractuelle;

- intégrer les considérations liées à la gestion des matières dangereuses dans les cahiers des charges lors de la réalisation et de l'opération des infrastructures de biométhanisation;
 - effectuer un suivi sur la gestion des matières dangereuses auprès des parties impliquées dès la mise en opération d'une installation;
 - effectuer un suivi auprès des parties impliquées tout au long du processus selon les directives du Bureau de la sécurité civile et de toute autorité dans ce domaine. (R-15);
- 2 - de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur le rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2011.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1132714010

CE13 1535

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la Direction des affaires institutionnelles afin d'analyser la recommandation conjointe de la Commission de la présidence du conseil et de la Commission sur les finances et l'administration et de faire les démarches appropriées, auprès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), notamment souscrire à la demande de l'UMQ pour la création d'un groupe de travail indépendant formé d'anciens élus et de citoyens pour analyser la situation de la rémunération des élus au Québec;
- 2 - de déposer au conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport conjoint de la Commission de la présidence du conseil et de la Commission sur les finances et l'administration sur la refonte du Régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1131165007

CE13 1536

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt de la réponse de l'arrondissement au rapport de la consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet d'implantation d'une école primaire à l'Île des Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun, suite à la demande des membres du comité exécutif à la séance du 18 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1132914002

Levée de la séance à 13 h 35

70.001

Les résolutions CE13 1527 à CE13 1536 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville